

DEPARTEMENT du TARN

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - FraternitéMAIRIE
de
LE GARRIC

ARRÊTE PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Le maire de Le Garric,

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L.522-24 et L.522-26,
- Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié avec effet du 01/01/2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
- Vu la délibération du 28 juin 2007 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 : Au titre de l'année 2026, le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique territorial 1ere classe est fixé comme suit :

Nom et Prénom Numéro d'ordre (2)	Femme	Homme	Grade actuel	Promouvable à compter du
1 - ANGLES Sylvie	...X.....	Adjoint technique pal 2eme classe	01/06/2026
2 - GALAUD Sandrine	...X.....	Adjoint technique pal 2eme classe	01/06/2026
3 - VARGAS Virginie	...X...	Adjoint technique pal 2eme classe	01/06/2026

Part respective de femmes et d'hommes

- La part respective des agents PROMOUVABLES est de :
3 femmes (soit 100 %) et de 0 homme (soit 0 %)
- La part respective des agents INSCRITS sur le tableau d'avancement de grade est de
3 femmes (soit 100 %) et de 0 homme (soit 0 %)

ARTICLE 2 : Le Directeur Général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- publié ou affiché en mairie (ou établissement public),
- transmis au président du centre de gestion pour publicité,

Galoup Sandrine

Fait à Le Garric., le 5 juin 2026
Le Maire,

Denis TOURSEL

VARGAS Virginie

Vargas



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Notifié le ...8/06/26.
Signature de l'agent,